



Dispositif Qualif collectif

Ce programme permet à des demandeurs d'emploi :

- De suivre une action de formation qualifiante qui permet de se perfectionner ou d'acquérir de nouvelles compétences attendues par les entreprises. L'objectif est ainsi d'accéder à un emploi dans le métier visé et/ou de poursuivre son parcours dans le cadre d'une formation en alternance (contrat de professionnalisation par exemple).
- D'obtenir un diplôme ou un titre professionnel.

Les formations prévoient une ou plusieurs périodes en entreprise.

[!\[\]\(d66ff64371a51729ac8c1cdaa685ba6f_img.jpg\) Vous souhaitez obtenir une qualification professionnelle ? | 1.70 Mo](#)

Le dispositif Qualif en vidéo

Vous voulez vous former, la Région vous propose sur toute la Normandie des formations qui répondent aux attentes des entreprises : c'est le programme Qualif !

Qui sont les bénéficiaires ?

Les actions de formation s'adressent aux demandeurs d'emploi inscrits ou non à Pôle emploi sortis de formation initiale (statut scolaire et apprentissage) depuis plus de 9 mois. Un même candidat ne pourra pas enchaîner 2 formations financées par la Région.

Les demandeurs d'emploi ayant validé leur projet de formation qualifiante dans le cadre du dispositif d'orientation de la Région seront prioritaires.

Caractéristiques du dispositif

La Région assure la prise en charge des coûts de formation et de la rémunération des stagiaires non bénéficiaires de l'allocation d'aide au retour à l'emploi (Aref) de Pôle emploi.

Ce programme bénéficie du soutien de l'Union européenne (Fonds social européen). Pour la période 2018 - 2020, le cofinancement FSE représente un montant prévisionnel de 47M€.



Modalités d'accès

Vous pouvez accéder directement à ce programme en contactant l'organisme de formation ou en sollicitant votre conseiller en évolution professionnelle (Missions locales, Pôle emploi et Cap emploi).

[REMUNERATION ET AIDES REGIONALES](#)

[AUTRES AIDES](#)

Contact



RÉGION
NORMANDIE

*Je me forme
Je m'oriente
Je trouve un emploi*

parcours-metier.normandie.fr

0 800 05 00 00

Service & appel
gratuits

Horaires d'ouverture

Matin

Lundi	9h00 à 12h00
Mardi	9h00 à 12h00
Mercredi	9h00 à 12h00
Jeudi	9h00 à 12h00
Vendredi	9h00 à 12h00

Le numéro gratuit Parcours-Métier 0 800 05 00 00

Service & appel gratuits

RECHERCHER UNE FORMATION